

Conférence des présidents des parlements de l'UE 23-24 avril 2018, Tallinn

Conclusions de la présidence

Remarques préliminaires

La conférence des présidents des parlements de l'Union européenne s'est tenue à Tallinn les 23-24 avril 2018, et a réuni les présidents ou leurs représentants de 39 parlements/chambres de 28 États membres, ainsi que le président du Parlement européen Antonio Tajani. Les présidents ou leurs représentants de 5 pays candidats à l'adhésion à l'UE y ont également pris part, et 3 pays ont participé en qualité d'observateurs. La conférence a été présidée par M. Eiki Nestor, président du Riigikogu de la République d'Estonie.

Sur la base du paragraphe 5.1 des lignes directrices de Stockholm, certaines chambres¹, en raison de leur position constitutionnelle, ne peuvent pas s'associer directement à des déclarations politiques de fond et il n'est donc pas possible de considérer qu'ils aient exprimé un soutien spécifique à tous les points de la déclaration. Toutefois, au nom de leurs assemblées, ils reconnaissent l'importance des questions soulevées et l'intention de leurs collègues lorsqu'ils proposent des solutions spécifiques.

La conférence a été divisée en deux sessions:

- I. L'avenir de l'UE
- II. Sécurité et défense européenne

L'avenir de l'UE

1. Les présidents réaffirment que l'Union européenne a, depuis sa création, apporté la paix, la stabilité et la prospérité à ses citoyens, et qu'il est impératif de protéger et de renforcer ces valeurs. Au cours de ces dernières années, l'Union européenne a été confrontée à nombre de défis tels que la migration, le Brexit, différentes menaces de sécurité, ainsi que des inégalités économiques et sociales croissantes. Les présidents reconnaissent que le meilleur moyen de surmonter ces difficultés est d'agir en présentant un front commun et uni, conformément aux principes fixés dans la Déclaration de Rome du 25 mars 2017, tous les États membres et les institutions européennes jouant un rôle essentiel. Les présidents réaffirment leur attachement aux valeurs sur lesquelles l'Union européenne est fondée, telles que le respect des droits de l'homme, la liberté, la démocratie, l'état de droit et l'égalité. La convergence sociale et le bien-être des citoyens européens doivent rester une priorité pour l'UE. Ils estiment que par l'unité et la solidarité, nous rendrons l'Union européenne plus forte et plus résiliente.
2. Les présidents reconnaissent que la nature multiforme des défis auxquels l'Union européenne est confrontée fournit l'occasion de mettre en œuvre les réformes nécessaires et d'améliorer le fonctionnement interne de l'UE, tout en protégeant et en maintenant les accomplissements de l'intégration européenne. Cela aurait à son tour un effet positif sur la dimension extérieure de l'Union et apporterait une valeur ajoutée pour les générations futures. Les présidents reconnaissent que les institutions européennes ont fourni le cadre pour le débat sur l'avenir de

¹ Entre autres le parlement danois – Folketinget

l'Union européenne. Les présidents soulignent le rôle essentiel des parlements nationaux dans le fonctionnement de l'Union européenne et les appellent à s'engager activement et à contribuer aux discussions s'y rapportant. La participation active des parlements nationaux renforcerait la légitimation démocratique d'une Europe unifiée.

3. Les présidents mettent l'accent sur l'importance du retrait ordonné du Royaume-Uni de l'UE et prennent note des difficultés que cela pourrait poser aux deux parties. Les présidents soulignent que les droits des citoyens de l'UE vivant au Royaume-Uni et ceux des citoyens du Royaume-Uni vivant dans l'UE, le règlement financier et la situation particulière de l'île d'Irlande devraient être considérés comme des priorités pendant le processus de négociation. Les présidents prennent note du projet d'accord de la Commission européenne sur le retrait du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord de l'Union européenne et de la Communauté européenne de l'énergie atomique, publié le 28 février 2018. Ils appellent au maintien de l'unité des 27 tout au long de la deuxième phase des négociations.
4. Prenant en considération le fait que les discussions autour du prochain cadre financier pluriannuel post 2020 sont dans leur phase initiale, les présidents notent que la Commission européenne présentera ses plans budgétaires en mai 2018. Dans cette perspective, les présidents espèrent que les institutions européennes réaliseront dans les négociations à venir des progrès suffisants pour obtenir en temps opportun un accord politique pour assurer un financement adéquat des priorités de longue date et des nouvelles priorités.
5. La politique migratoire devrait être fondée sur la protection vigoureuse des frontières extérieures. Nous devons nous concentrer sur la gestion des causes de la migration sur leur lieu même, en particulier en Afrique, en nous appuyant sur un plan européen pour ce continent. En ce qui concerne la gestion des flux migratoires, la réforme du régime d'asile européen commun est essentielle. L'UE devrait œuvrer activement à la résolution des conflits dans les régions voisines. Cela aiderait à sauver des vies, à réduire la pression migratoire et la migration irrégulière.
6. Compte tenu de l'importance de la stabilité et de la prospérité dans le voisinage oriental et méridional de l'UE, en particulier dans les Balkans occidentaux, les présidents soulignent que l'élargissement devrait rester une politique clé de l'UE. C'est un investissement dans la paix, la démocratie et la sécurité de notre continent et de nos citoyens. Les présidents réaffirment que l'élargissement de l'UE devrait se baser sur le respect des valeurs de l'UE, sur le strict respect des critères d'adhésion et sur le principe des mérites propres. La perspective européenne pour les États dans les régions concernées doit rester crédible, maintenir son rythme et être basée, d'une part, sur des réformes réussies chez les membres potentiels et, d'autre part, sur des progrès réels dans les négociations d'adhésion. Compte tenu de l'influence extérieure croissante dans les Balkans occidentaux, il est primordial que l'UE continue à protéger ses valeurs et ses intérêts dans la région.
7. Les présidents se réjouissent du cadre solide pour le débat sur l'avenir de l'UE qui a été établi par les institutions de l'UE. Les présidents reconnaissent le rôle important des parlements nationaux et du Parlement européen pour participer activement à de tels débats, ainsi que pour dialoguer avec les citoyens et pour les placer au centre des discussions. Ces débats devraient également porter sur le rôle des parlements nationaux, y compris sur les procédures qui leurs donneraient un rôle plus actif dans la prise de décisions dans l'UE. Mieux expliquer aux citoyens ce qu'est l'UE et ce qu'elle fait est une base importante pour un avenir où les citoyens de l'UE comprennent et fassent confiance à l'Union. La compréhension et la confiance des citoyens dans la prise de décisions politiques peuvent être atteintes uniquement si les institutions européennes et nationales observent les principes d'intégrité et de transparence.
8. Les présidents mettent l'accent sur l'importance de l'engagement des citoyens dans la vie politique, en particulier par le biais des élections au niveau régional, national et européen. Les parlements nationaux et le Parlement européen encouragent tous les citoyens européens à user de leurs droits

démocratiques à tous les niveaux, notamment à faire usage de leur droit de vote lors des prochaines élections européennes les 23-26 mai 2019.

Sécurité et défense européenne

9. Les présidents affirment que l'UE devrait défendre la paix et la stabilité internationales, en se basant sur ses valeurs fondamentales. Les présidents réaffirment les principes directeurs de la stratégie globale pour la politique étrangère et de sécurité de l'Union européenne, qui mettent l'accent sur la nécessité d'une Europe plus forte. La mise en œuvre des initiatives résultant de la stratégie globale de l'UE revêt une importance primordiale, notamment pour le développement des capacités militaires de l'UE. Les présidents reconnaissent toutefois que, dans un souci d'efficacité, la mise en œuvre de la stratégie globale de l'UE, en restant une priorité, requiert de l'attention, un objectif et de la détermination.
10. Les présidents reconnaissent que les dimensions extérieure et intérieure de la sécurité sont interconnectées. Le spectre des menaces dans le monde d'aujourd'hui est large et varié, nécessitant un équilibre délicat mutuellement bénéfique entre, d'une part, la garantie de la sécurité et, d'autre part, le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. L'environnement sécuritaire modifié force l'Union européenne à être plus décisive et efficace afin de protéger ses citoyens. Les États membres devraient coopérer plus étroitement dans les domaines de la sécurité et de la défense afin de faire face à ces nouveaux défis. Le renforcement de la politique de sécurité et de défense commune devrait conduire l'Union européenne à se doter d'une défense commune et crédible, qui soit complémentaire de l'OTAN, tout en respectant le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres.
11. Compte tenu de l'environnement sécuritaire actuel, les présidents soulignent l'importance des dernières mesures prises pour consolider la coopération en matière de défense. La mise en place de la coopération structurée permanente (CSP) renforce la coopération en matière de sécurité et de défense entre les États membres qui souhaitent et sont capables de travailler étroitement ensemble. Cela augmente la capacité de l'UE en tant que partenaire international en matière de sécurité et contribue ainsi à la sécurité de nos citoyens.
12. Les présidents saluent le lancement du Fonds européen de la défense (FED), qui contribue à l'émergence d'une Europe plus sûre en complétant et en amplifiant les investissements nationaux dans la défense. Ils appellent les États membres à augmenter leur effort en matière de défense, à encourager la mutualisation des coûts et des moyens, à développer leurs capacités, à rapprocher leurs industries de défense et à renforcer l'interopérabilité de leurs forces.
13. Étant donné la situation sécuritaire mondiale en mutation, les présidents encouragent la coopération étroite entre l'Union européenne et l'OTAN. La déclaration commune UE-OTAN, signée par les présidents de la Commission européenne et du Conseil européen et par le secrétaire général de l'OTAN à Varsovie le 8 juillet 2016, constitue la base pour le partenariat des deux organisations. Comme l'OTAN restera pour ses alliés la pierre angulaire de la défense collective, une OTAN plus forte et une UE plus forte se renforcent mutuellement, tout en reconnaissant que les États membres ne sont pas tous membres de l'OTAN. Ensemble, elles peuvent mieux assurer la sécurité en Europe et au-delà.
14. Les présidents reconnaissent que le monde moderne global est confronté à des défis sécuritaires non traditionnels et à des menaces hybrides. Nous sommes de plus en plus dépendants des technologies numériques et vulnérables aux cybermenaces. L'UE devrait renforcer sa capacité à répondre collectivement à ces menaces. La communication stratégique est un élément important pour améliorer la résilience aux menaces hybrides, pour faire face aux campagnes de désinformation et pour fournir un discours positif sur les politiques et les actions de l'UE. Une autre évolution positive est l'adoption par la Commission du paquet «cybersécurité», qui présente de nouvelles initiatives pour poursuivre l'amélioration de la cyber-résilience et de la capacité de

réponse de l'UE. L'UE devrait soutenir les solutions de mégadonnées afin d'être en position de force et compétitive sur la scène mondiale.

15. Les présidents réaffirment que l'Europe est confrontée à de nombreux défis sécuritaires tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Union européenne, allant du terrorisme, de la guerre de l'information et des cybermenaces jusqu'aux menaces militaires conventionnelles et aux conflits gelés. La solidarité et la coopération sont des outils déterminants pour répondre à ces menaces communes. Une coopération approfondie en matière de sécurité et de défense, ainsi qu'un engagement proactif face aux menaces contemporaines, sont cruciaux pour mieux faire face à l'environnement sécuritaire en mutation. Ils soulignent en particulier le rôle déterminant de l'échange d'informations entre les services compétents et appellent à un renforcement de la coopération dans ce domaine.

IPEX (système d'échange interparlementaire d'informations sur l'UE)

16. Les présidents saluent les conclusions sur IPEX, adoptées à la réunion des secrétaires généraux des parlements de l'Union européenne à Tallinn les 28-29 janvier 2018.
17. Les présidents remercient le Conseil national de la République slovaque pour son travail et pour les résultats obtenus au cours de l'année de sa présidence du Conseil d'IPEX, en particulier dans son effort pour assurer la mise en œuvre de la stratégie numérique d'IPEX par le biais du programme de travail d'IPEX 2017-2020, approuvé à Bratislava le 19 mai 2017.
18. Les présidents voudraient également remercier le Conseil national de la République slovaque pour avoir accueilli la réunion annuelle des correspondants d'IPEX, le parlement suédois pour avoir accueilli la deuxième conférence des utilisateurs d'IPEX, le Sénat belge pour avoir accepté de recruter formellement l'officier d'information d'IPEX, et le Parlement européen pour avoir accueilli une des réunions du Conseil d'IPEX et pour avoir fourni un appui logistique et infrastructurel au système numérique d'IPEX.
19. Les présidents appellent la présidence estonienne à continuer la mise en œuvre de la stratégie numérique d'IPEX et l'exécution du programme de travail d'IPEX à travers trois groupes de travail: promotion d'IPEX, renforcement du réseau IPEX et amélioration du système numérique d'IPEX.
20. Les présidents espèrent accroître la coopération entre IPEX et la COSAC, et entre IPEX et le groupe de contrôle d'Europol, ce qui permettrait à IPEX d'héberger les documents relatifs aux conférences interparlementaires à venir, aux côtés des sites web officiels pour la conférence des présidents des parlements, la conférence interparlementaire sur la politique étrangère et de sécurité commune et sur la politique de sécurité et de défense commune, et la conférence interparlementaire sur la stabilité, la coordination économique et la gouvernance au sein de l'UE.